

Procédure relative à l'hygiène des mains

N° d'identification : DSI-001-16-01

Référence à la politique n° : DSI-001-16

CE DOCUMENT S'ADRESSE AUX PERSONNES SUIVANTES :

Les intervenants (personnel, médecins, dentistes, pharmaciens, stagiaires, externes, résidents, chercheurs), usagers, bénévoles et visiteurs du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CE DOCUMENT EST ACCESSIBLE :

Répertoire commun Site Internet Intranet Autre Précisez :

NOMBRE DE PAGES

11

RESPONSABLE DE L'APPLICATION

Direction des soins infirmiers et l'ensemble des gestionnaires

RESPONSABLE DE LA CODIFICATION ET DE LA CONSERVATION DU DOCUMENT

Direction des soins infirmiers

INSTANCE(S) CONSULTÉE(S)

Comité de coordination clinique

RESPONSABLE DE L'ADOPTION OU DE LA RÉVISION FINALE

Comité de coordination clinique

DATE DE LA MISE EN VIGUEUR

2016-05-26

DATE DE L'ADOPTION OU DE LA RÉVISION ET NUMÉRO DE RÉOLUTION DU C. A.

RÉVISION

1. Contexte

Cette procédure décrit les étapes de mise en œuvre de la politique relative à l'hygiène des mains. Elle s'inscrit dans la volonté de notre organisation de rendre les soins et services sécuritaires pour les usagers du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le respect des recommandations relatives à l'hygiène des mains est le comportement qui permet le mieux de prévenir la transmission des microorganismes dans les milieux de soins. Les modalités de cette procédure sont basées sur des lignes directrices reconnues à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

2. Personnes visées

La présente procédure s'applique à tous les intervenants et bénévoles du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi qu'aux usagers et visiteurs.

3. Objectifs

- s'assurer d'une hygiène des mains efficace avec des techniques reconnues;
- définir les techniques d'hygiène des mains afin d'assurer une prestation sécuritaire des soins et prévenir la transmission des infections;
- standardiser les pratiques liées à l'hygiène des mains;
- créer un cadre de travail propice à la prévention et au contrôle des infections par la promotion de la santé et le changement de comportement.

4. Description de la procédure

4.1 Évaluation à l'embauche

À l'embauche de tous les intervenants, une évaluation est faite au moyen d'un formulaire, afin d'évaluer les problèmes liés à l'utilisation des produits d'hygiène des mains.

Le cas échéant, l'intervenant devra être évalué par le Service de santé et sécurité du travail (SST).

4.2 Programme de formation

4.2.1 Formation des intervenants et bénévoles

- Une formation à l'embauche de tous les intervenants et bénévoles est obligatoire et traite des éléments suivants :
 - l'importance de l'hygiène des mains;
 - les facteurs qui ont une influence sur les habitudes d'hygiène des mains;
 - les techniques d'hygiène des mains;
 - les soins des mains, pour protéger l'intégrité de la peau.
- La politique et la procédure relatives à l'hygiène des mains sont présentées lors de l'embauche et accessibles par la suite sur les intranets locaux pour les intervenants et bénévoles;
- des formations ponctuelles sont offertes aux intervenants et bénévoles selon les besoins et demandes.

4.2.2 Éducation aux usagers et aux visiteurs

Approche multimodale :

- outils d'information disponibles tels que des affiches d'information, des dépliants, bulletins d'information, l'information sur le site Internet, etc.;
- présentation sur l'hygiène des mains lors des rencontres des comités des usagers/résidents;

- information ponctuelle auprès des usagers et de leur famille lors de risques de transmission des agents pathogènes;
- stations distributrices de solution à base d'alcool sur les étages, aux entrées principales, sur les unités de soins et sur les lits des usagers.

4.3 Emplacement des distributeurs de produits d'hygiène des mains

4.3.1 Détermination de l'emplacement des distributeurs aux points de service (endroits où sont réunis trois éléments; usagers/intervenants ainsi que les soins ou traitements).

4.3.1.1 Emplacement des distributeurs de solution à base d'alcool :

- ils doivent être fixés au mur extérieur juste à côté de l'entrée de chaque chambre;
- ils doivent se trouver à côté de chaque secteur où l'on prodigue des soins (points de service et à l'entrée);
- ils ne doivent pas être placés près d'un lavabo;
- ils doivent être fixés au mur à une hauteur ergonomique;
- ils doivent être placés à des endroits qui favorisent l'hygiène des mains.

4.3.1.2 Emplacement des distributeurs de savon :

- ils doivent être installés de façon à permettre un accès facile près du lavabo.

4.4 Indications d'hygiène des mains (voir annexe 1)

Les quatre moments indiqués pour procéder à l'hygiène des mains sont :

1. Avant de toucher à l'usager ou à son environnement;
2. Avant une intervention aseptique;
3. Après un risque de contact avec des liquides biologiques;
4. Après un contact avec un usager ou son environnement.

À ces quatre moments d'hygiène des mains s'ajoutent :

- avant et après le port des gants;
- avant de préparer, de manipuler, de servir ou de consommer de la nourriture;
- en changeant de tâches ou d'activités;
- avant d'entrer en contact avec des articles propres;
- après avoir manipulé de l'argent, des déchets, des outils ou de l'équipement;
- après avoir touché des surfaces souillées;
- après s'être mouché, après avoir toussé, éternué, être allé à la salle de bain, etc.

4.4.1 Le port des gants

- le port des gants ne remplace pas l'hygiène des mains. Il faut pratiquer l'hygiène des mains même quand on porte des gants;
- il faut porter des gants si l'on prévoit que ses mains entreront en contact avec des muqueuses, la peau non intacte d'un usager ou des liquides organiques;
- ne pas utiliser la même paire de gants pour traiter plus d'un usager;
- il faut enlever les gants et les jeter immédiatement après l'activité qui nécessitait leur port, puis il faut pratiquer l'hygiène des mains;
- il faut enlever ses gants ou changer de gants quand on passe d'un site corporel contaminé à un site corporel non contaminé chez le même usager;
- Il faut enlever ses gants ou changer de gants après avoir touché une surface contaminée dans l'environnement et avant de toucher un usager ou une surface propre;
- ne pas laver ou réutiliser les gants.

4.5 Technique d'hygiène des mains

4.5.1 Avec de l'eau et du savon (voir annexe 2)

Il faudra environ 40 à 60 secondes pour réaliser la technique suivante :

- enlever les bagues et la montre à moins de la porter très haut sur le poignet;
- ouvrir le robinet;
- mouiller les mains et les poignets et prendre du savon à la pompe distributrice;
- tenir les mains plus basses que le niveau des coudes pour éviter que l'eau ne remonte sur l'avant-bras ni ne redescende et contamine ainsi une zone déjà aseptisée;
- faire mousser abondamment en frottant rigoureusement;
- savonner toute la surface des mains et des poignets. Il faudra environ 40 à 60 secondes :
 - frotter la paume de chaque main;
 - entrelacer les doigts pour frictionner les espaces;
 - frotter le bout des doigts;
 - frotter le dos de la main et les poignets.
- rincer toute la surface des mains à l'eau courante en partant des poignets vers le bout des doigts;
- assécher les mains avec des serviettes de papier en les tapotant, éviter de frotter avec des serviettes pour ne pas irriter la peau;
- fermer le robinet avec une serviette de papier afin d'éviter de contaminer les mains à nouveau.

4.5.2 Avec une solution à base d'alcool (voir annexe 3)

Il faudra environ de 20 à 30 secondes pour réaliser la technique suivante :

- enlever les bagues et la montre à moins de la porter très haut sur le poignet;
- effectuer le lavage des mains avec de l'eau et du savon, si les mains sont visiblement souillées;
- actionner la pompe de façon à faire jaillir sur une paume de main une quantité grande comme une pièce d'un dollar;
- étendre le produit sur toutes les surfaces des mains.
- frotter les mains jusqu'à ce que le produit soit sec :
 - dans la paume des mains;
 - sur toutes les surfaces des dix doigts;
 - entre les doigts, en portant une attention particulière entre le pouce et l'index;
 - sur le dessus des mains.
- Laisser sécher les mains complètement;
- s'assurer que les mains soient tout à fait sèches avant de mettre les gants.

4.5.3 Antisepsie chirurgicale des mains

- Les mains et les bras ne devraient présenter aucune plaie béante ni aucune lésion compromettant l'intégrité de la peau;
- il faut porter une attention particulière aux ongles et aux zones sous-unguéales, ainsi qu'à l'espace situé entre les doigts et entre le pouce et l'index;
- lorsqu'on utilise une méthode de brossage avec de l'eau, les mains doivent être tenues au-dessus des coudes en tout temps lors du brossage chirurgical et du séchage avec une serviette. Le brossage doit se faire des mains vers les coudes, sans revenir vers les mains une fois qu'elles sont propres;
- chaque procédure d'antisepsie chirurgicale des mains ou de brossage (avec ou sans eau) devrait suivre un protocole normalisé, établi et approuvé par l'établissement ainsi que les directives écrites du fabricant.

4.6 Soins des mains et de la peau

- Éviter d'utiliser l'eau très chaude ou très froide lors du lavage des mains;
- rincer adéquatement les mains pour ne pas laisser de résidus de savon;
- assécher les mains complètement en tapotant afin de diminuer le risque de micro-abrasions et d'irritations;
- éviter de frictionner les mains avec une solution à base d'alcool immédiatement après les avoir lavées avec de l'eau, car cela accroît le risque d'irritation de la peau;
- utiliser la crème hydratante pour les mains disponible au CIUSSS afin de réduire la sécheresse et le risque de dermatite; minimalement quatre fois par quart de travail. Il est recommandé de n'utiliser que les crèmes à la disposition du personnel, car certaines crèmes commerciales sont incompatibles avec les produits d'hygiène des mains;
- se référer au Service santé et sécurité du travail (SST) pour tout problème lié à l'utilisation des produits d'hygiène des mains.

4.7 Les ongles, le vernis et les bijoux

4.7.1 Les ongles

Les ongles sont difficiles à nettoyer, peuvent percer les gants et abritent plus de microorganismes que les ongles courts.

- Garder les ongles naturels et propres (moins de 5 mm de longueur).

4.7.2 Faux ongles

Les ongles en acrylique abritent plus de microorganismes et sont plus difficiles à nettoyer que les ongles naturels. Le port de tels ongles est également associé à de mauvaises pratiques d'hygiène des mains et accroît les cas de déchirement des gants.

- Ne pas porter d'ongles artificiels, ni de prothèses pour les intervenants travaillant directement auprès des usagers ou dans les secteurs spécifiques¹.

4.7.3 Vernis à ongles

Le vernis à ongles écaillé ou porté pendant plus de quatre jours peut abriter des microorganismes que l'hygiène des mains ne parvient pas à déloger.

- Ne pas porter de vernis à ongles pour les intervenants travaillant directement auprès des usagers ou dans les secteurs spécifiques.

¹ Secteurs spécifiques : Le Service alimentaire, le Service d'hygiène et salubrité, le Service de brancardage, le laboratoire.

4.7.4 Port de bijoux

Le port de bijoux de mains ou de poignets influence l'efficacité de l'hygiène des mains.

- Ne pas porter de bagues pour les intervenants travaillant directement auprès des usagers et les secteurs spécifiques;
- enlever la montre et autres bijoux portés au poignet ou les relever au-dessus du poignet avant de procéder à l'hygiène des mains.

4.8 Conformité et rétroaction

4.8.1 Évaluation de la conformité de l'hygiène des mains :

- l'évaluation de la conformité doit être réalisée annuellement dans les différentes installations du CIUSSS;
- les audits seront planifiés par le Service de prévention et contrôle des infections et réalisés par un observateur qualifié au moyen d'une grille de vérification valide et normalisée;
- le déroulement des audits se fera selon les lignes directrices de l'Institut national de santé publique et rencontrera les exigences ministérielles en la matière.

4.8.2 Rétroaction :

- rapport des résultats globaux de l'évaluation avec les secteurs visés, l'échantillonnage, les résultats, l'analyse et les recommandations transmis aux instances concernées.

5. Références

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2012). *Pratiques en matière d'hygiène des mains dans les milieux de soins, guide de prévention et contrôle des maladies infectieuses*, 102 p.

Institut Canadien pour la SÉCURITÉ des patients (2010), *Défi national de l'hygiène des mains : Arrêt! Nettoyez-vous les mains. Trousses d'outils sur l'hygiène des mains*, 199 p.

Institut national de santé publique du Québec (2016). Ensemble, mesurons la conformité à l'hygiène des mains, Webinaire dans le cadre de la formation en ligne PCI, 24 mai 2016

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-207-07F.pdf>

MSSS, consulté le 3 mars 2016, Comment désinfecter vos mains

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-207-05F.pdf>

MSSS, consulté le 3 mars 2016, Le lavage des mains, simple et efficace!

Organisation mondiale de la Santé (2010), *résumé des recommandations OMS pour l'hygiène des mains au cours des soins*, whqlibdoc.who.int/hq/2010/WHO_IER_PSP_2009.07_fre.pdf

SANTÉ publique Ontario (révision avril 2014). *Pratique exemplaire d'hygiène des mains*, 99 p.

6. Annexes

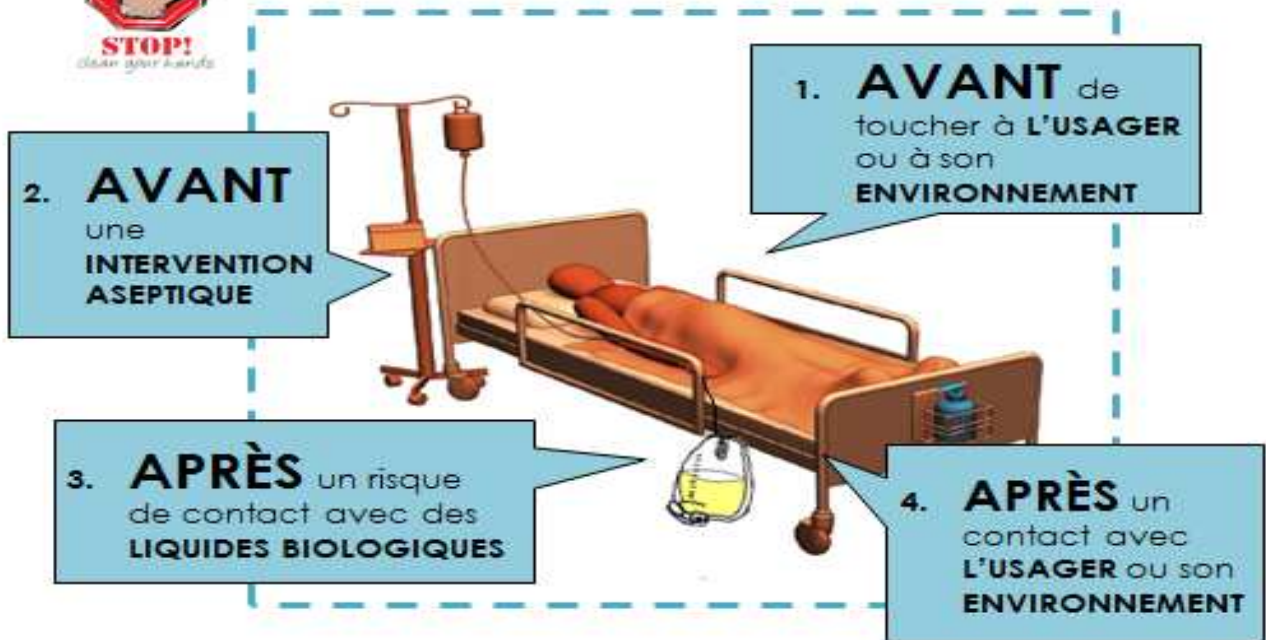
- Annexe 1 – Les 4 moments d'hygiène des mains
- Annexe 2 – Le lavage des mains. Comment?
- Annexe 3 – La friction avec solution à base d'alcool. Comment?

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec



LES 4 MOMENTS POUR L'HYGIÈNE DES MAINS



<p>1- AVANT de toucher à l'USAGER ou à son ENVIRONNEMENT</p>	<p>Nettoyez-vous les mains en entrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> avant de toucher l'utilisateur ou; avant de toucher tout objet ou meuble dans l'environnement immédiat de l'utilisateur (ex. : table, pompe volumétrique, rideaux). <p>POURQUOI? Pour protéger l'utilisateur et son environnement des germes nuisibles que vous pourriez avoir sur les mains.</p>
<p>2- AVANT une INTERVENTION ASEPTIQUE</p>	<p>Lavez-vous les mains immédiatement avant une intervention aseptique (ex. : prise de sang, changement de pansement), et ce, MÊME SI VOUS PORTEZ DES GANTS.</p> <p>POURQUOI? Pour protéger l'utilisateur contre les germes, y compris ses propres germes, pouvant envahir son organisme.</p>
<p>3- APRÈS un risque de contact avec des LIQUIDES ORGANIQUES</p>	<p>Lavez-vous les mains immédiatement après un risque de contact avec du liquide organique (ex. : vidange d'une sonde urinaire, manipulation de bassine), et ce, MÊME SI VOUS PORTEZ DES GANTS.</p> <p>POURQUOI? Pour vous protéger et protéger l'environnement des germes de l'utilisateur.</p>
<p>4- APRÈS un contact avec l'USAGER ou son ENVIRONNEMENT</p>	<p>Nettoyez-vous les mains en sortant :</p> <ul style="list-style-type: none"> après avoir touché l'utilisateur ou; après avoir touché tout objet ou meuble dans l'environnement immédiat de l'utilisateur. <p>POURQUOI? Pour vous protéger et protéger l'environnement des germes de l'utilisateur.</p>

Les 4 moments pour l'hygiène des mains, Service de prévention des infections du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean Adjoint de l'ONQ et du Gouvernement de l'Ontario, Mai 2018

Annexe 2

Le lavage des mains, simple et efficace !



1 MOILLER

2 SAVONNER

3 FROTTER DE 15 A 20 SECONDES

4 NETTOYER LES ONGLES

5 RINCER

6 SÉCHER

7 FERMER AVEC LE PAPIER

msss.gouv.qc.ca/grippe

Santé et Services sociaux
Québec

13/07/2014 © Gouvernement du Québec 2014

Annexe 3

Comment désinfecter vos mains



1

Prenez un peu de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse).



2

Frottez le bout des doigts.



3

Frottez l'intérieur des mains et les pouces.



4

Frottez entre les doigts.



5

Frottez l'extérieur des mains.

FROTTEZ LES MAINS JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES, SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.

msss.gouv.qc.ca/grippe

Santé
et Services sociaux
Québec 

13.87.0716 © Gouvernement du Québec, 2012

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean**

Québec 